



Communiqué de Presse

Cinquième réunion de la Commission belgo-luxembourgeoise de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection

Le mardi 20 mars 2018 a eu lieu la cinquième réunion de la Commission belgo-luxembourgeoise de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection à l'AFCN.

La mise en place de cette Commission émane d'un accord passé le 14 mai 2013 entre le Ministre belge de l'Intérieur et le Ministre luxembourgeois de la Santé, portant sur l'organisation de la coopération bilatérale en matière de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection.

Lors de cette réunion, les délégations des deux pays ont échangé leurs points de vue sur l'actualité des installations nucléaires belges, en particulier celle de Tihange. Différents sujets ont été abordés, notamment le « long term operation » de Tihange¹ et l'avancement des travaux dans le cadre des « Belgian Stress Tests ».

En matière d'applications médicales, le point a été fait sur les résultats de l'audit sur la conformité aux bonnes pratiques en imagerie médicale : un meilleur score a été observé en pédiatrie.

Le troisième point sur l'ordre du jour concernait la collaboration internationale : le partage d'information sur la planification d'urgence nucléaire, en particulier la participation luxembourgeoise à un exercice d'urgence nucléaire à Tihange. Les échanges d'information avec nos homologues français et allemands ont également été abordés.

Sur le plan de la radioprotection, les deux délégations se sont entre autres entretenues sur les derniers développements concernant la transposition de la directive européenne fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre l'exposition aux rayonnements ionisants, ainsi que sur la problématique du radon et le contrôle de l'eau potable. Il a été convenu d'établir une cartographie cohérente pour le radon.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



De manière générale, cette réunion visait à faire le point sur les nombreuses actions de coopération existantes et sur celles encore à mettre en place entre les deux entités, ainsi qu'un partage d'informations dans l'objectif de faire progresser toujours davantage la sûreté nucléaire et la radioprotection.

Les deux délégations ont exprimé leur satisfaction à l'issue de cette cinquième réunion qui s'est déroulée dans un climat cordial et constructif.

Communiqué par le ministère de la Santé et de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN)

Contact de presse :

Ministère de la Santé - Direction de la santé

Division de la Radioprotection

Patrick Majerus

Expert en radioprotection dirigeant

patrickmajerus@ms.etat.lu

Tél. : 247-85670